

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi, 6 novembre 2024, à 19 h 00, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin

PRÉSENCE	PRÉSENCE NON MEMBRE
<p>Représentation parentale M. René Boudreau, président M. Jacques Leblanc, vice-président Mme Hanen Zayani, trésorière Mme Caroline Dionne Mme Julie Baribeau Mme Julie Godin, retard annoncé Mme Fanja Lucie Raharinoro M. Tommy Pilote</p> <p>Représentation enseignante Mme Diane Beaulieu, retard annoncé Mme Nancy Bédard, retard annoncé Mme Annie Dubois Mme Élodie Lizotte Mme Geneviève Proteau M. Guillaume Roy</p> <p>Représentation du personnel de soutien Mme Valérie Gamache</p> <p>Représentation estudiantine Mlle Éléonore Marcil, représentante des élèves de 4^e secondaire M. Simon Roy, représentant des élèves de 5^e secondaire</p> <p>Représentation de la communauté Aucune</p>	<p>M. Jasmin Bélanger, directeur Mme Julie Mallette, secrétaire d'assemblée Mme Geneviève Demers, gestionnaire administrative (retard annoncé)</p> <p align="center">PRÉSENCE À TITRE D'INVITÉ</p> <p>Mme Noémie Samson, stagiaire Mme Emy Bisson, stagiaire</p> <p align="center">ABSENCE</p> <p>Mme Cynthia Marin, représentante du personnel professionnel</p>

1. OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h 00.

1.1 Mot d'ouverture

M. René Boudreau, président du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur participation. Il invite Mlles Ophélie Morneau et Léanne Samson, stagiaires en sciences ayant pour responsable, Mme Geneviève Proteau, enseignante.

Il annonce l'absence de Mme Cynthia Marin et les retards de Mmes Diane Beaulieu et Nancy Bédard.

De plus, il informe une prise de photo de l'ensemble des membres du CÉ.

1.2 Adoption de l'ordre du jour (p.j.)

ORDRE DU JOUR

	DOCUMENT
1 OUVERTURE	
1.1 Mot d'ouverture	
1.2 Adoption de l'ordre du jour	Fichier
1.3 Intervention du public	
1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2024	Fichier
1.5 Suivi au procès-verbal	
1.6 Correspondance reçue	
2 DÉCISION	
2.1 Approbation du rapport annuel du CÉ	Fichier
2.2 Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement	Fichier
2.3 Approbation d'un nouveau voyage étudiant	Fichier
2.4 Adoption du budget initial de l'école	Fichier
3 CONSULTATION	
3.1 Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves	Fichiers
4 DISCUSSION	
4.1 Projet éducatif	
5 INFORMATION	
5.1 Chantiers et infrastructures : état de situation	
5.2 Rapport de la présidence	
5.3 Rapport de la trésorerie	
5.4 Rapport de la direction	
5.5 Rapport du conseil des élèves	
5.6 Rapport du représentant au comité de parents	
6 AUTRES SUJETS	
7 FERMETURE	
7.1 Interventions des membres	
7.2 Levée de la réunion	

Proposé par Mme Geneviève Proteau, il est résolu d'adopter à l'unanimité le projet d'ordre du jour.

1.3 Intervention du public

Aucune.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2024 (p.j.)

Proposé par Mme Élodie Lizotte, il est résolu d'adopter à l'unanimité le projet du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2024 avec les modifications suivantes :

- au point 5.2, il est demandé de modifier le 5^e paragraphe par : ... *les sorties éducatives aux alentours de l'école ne modifiant pas l'horaire habituel des élèves sont autorisées par le directeur adjoint, sauf autorisation de la direction;*
- au point 6.3, il est demandé de modifier le 2^e paragraphe par : *Concernant les rencontres portant sur les bulletins, il est annoncé de rencontrer les parents en virtuel.*

1.5 Suivi au procès-verbal

M. Jasmin Bélanger, directeur, annonce le départ à la retraite de Mme France Dugal, directrice adjointe des 1^{er}, 2^e et 3^e secondaire, son dernier jour étant le 20 décembre 2024. Afin de remplacer cette fonction dont le mandat demeurera le même, un concours de candidature est actuellement ouvert et se terminera le 8 novembre 2024. La décision finale du CSSDD sera communiquée ultérieurement. La personne choisie débutera dès janvier 2025.

Le directeur remercie Mme Hanen Zyani et M. René Boudreau pour avoir participé au kiosque du CÉ aux Portes-ouvertes le 27 novembre dernier. Il mentionne que cette journée fut un franc succès suivant la réception de plusieurs commentaires positifs. Le fait est que l'ouverture des pavillons Félix-Leclerc et Gilles-Vigneault, contrairement aux années antérieures, ainsi que l'augmentation du nombre de bénévoles ont pu accueillir plus de 1 200 personnes. Par conséquent, il sera à prévoir un plus grand nombre de portfolios l'année prochaine.

Au kiosque du CÉ, l'on a noté les préoccupations de parents suivantes : les inscriptions, l'aire de desserte, le transport scolaire et les transferts entre les écoles. Il est suggéré d'offrir du chocolat chaud pour l'année prochaine.

1.6 Correspondance reçue

Le président fait lecture et explique les correspondances reçues suivantes :

1. de la part de la Fédération des comités de parents, le CÉ a reçu un dépliant explicatif de ses différents services. Par ailleurs, messieurs René Boudreau et Jacques Leblanc ont reçu une invitation à une formation des présidents et vice-présidents qui se tiendra en janvier 2025 de la part de M. Sébastien Pomerleau. Aussi, il encourage les membres à participer à la formation des membres d'un conseil d'établissement, information transmise précédemment par courriel;
2. suivant les offres de voyages 2024-2025 et 2025-2026, un parent s'interroge sur les coûts qu'il juge onéreux, dont la destination outremer serait à n'offrir que plus tard dans la vie estudiantine, voire même ne plus les offrir. Afin d'assurer ledit parent, le directeur lui a communiqué les différentes options des sorties éducatives au sein de l'ensemble de l'école, ces dernières moins coûteuses, que les offres de voyages dont certaines sont à caractère

éducatif sont également une demande de parents. D'ailleurs, l'on garde espoir d'un retour des voyages-échanges;

3. le président fait lecture de la correspondance destinée à l'équipe de gestion de l'école secondaire De Rochebelle dans le cadre de la semaine québécoise des directions d'établissement;
4. le CÉ a reçu une correspondance à l'effet qu'un parent ne comprenait pas la décision d'annuler la photo scolaire à l'exception de la 5^e secondaire. Le directeur précise que la décision a été prise suivant le fait que depuis quelques années l'on avait remarqué la nette diminution d'achat de photos scolaires par les parents. Aussi, il est à noter que l'organisation de cet événement exige une logistique de travail monopolisant la salle Simonne-Monet-Chartrand et du personnel plus grande que les commandes de photos.

2. DÉCISION

2.1 Approbation du rapport annuel du CÉ (p.j.)

Proposé par M. Jacques Leblanc, il est résolu d'adopter à l'unanimité le rapport annuel du conseil d'établissement en apportant les modifications suivantes :

- au point 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement, ajouter le nom de M. Simon Roy à la liste des membres du conseil d'établissement;
- à la 23^e ligne du tableau des activités réalisées et des décisions prises, modifier la date passant de septembre 2022 à septembre 2024 concernant l'organisation des services extrascolaires;
- détailler la 16^e ligne de ce même tableau en ajoutant une note additionnelle en lien avec la grille-matière en se conformant au procès-verbal respectivement;
- à la 14^e ligne de ce même tableau, modifier la date passant de février 2023 à février 2024 concernant l'approbation des modalités d'application du régime pédagogique;
- aux fins de présentation, les membres souhaitent que soit adopté le rapport annuel les prochaines fois. Si le rapport ne peut être produit et transmis au mois de juin, le transmettre minimalement aux membres par courriel pendant la période estivale.

2.2 Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement (p.j.)

Le directeur présente les diverses sorties et voyages offerts aux élèves.

À titre de complément d'information, les voyages de niveau du programme Monde et passions à Tadoussac du 9 au 11 juin 2024 pour les 1^{er} secondaire pour un montant approximatif de 690,00 \$ et à Montréal du 5 au 7 juin 2024 pour les 2^e secondaire pour un montant approximatif de 800,00 \$ sont confirmés.

Proposé par Tommy Pilote, il est résolu d'adopter à l'unanimité ces deux (2) voyages précités.

Le directeur présente les nouvelles sorties éducatives depuis la dernière réunion du CÉ.

Proposé par Mme Julie Baribeau, il est résolu d'adopter à l'unanimité les nouvelles sorties éducatives en apportant les modifications suivantes :

- **modifier le statut du spectacle SOPAR passant d'obligatoire à facultatif.**

L'on souhaite que soit revue la procédure à suivre avant l'adoption des sorties éducatives au CÉ et connaître les différentes catégories possibles des activités éducatives selon les programmes.

2.3 Approbation d'un nouveau voyage étudiant (p.j.)

Le directeur présente une nouvelle proposition de voyage. Il s'agit d'un voyage à caractère humanitaire, communautaire et d'environnement durable dans la région de Tèlangana en Inde, à nouveau organisé par le comité SOPAR afin de récolter par l'entremise d'activités de financement des fonds dédiés à la construction de puits et ainsi avoir accès à de l'eau potable.

L'on fait remarquer la politique des absences lors de jours de classe. Pour ce voyage, 5 jours d'absence de classe sont à considérer comparativement à un maximum de 2 jours selon cette politique. L'on suggère le type de ce voyage en termes de délégation et non au même titre que les autres propositions de voyages.

Proposé par M. Guillaume Roy, il est résolu d'adopter à l'unanimité la proposition de voyage en Inde du 2 au 12 janvier 2026, tel que soumis.

2.4 Adoption du budget initial de l'école (p.j.)

Mme Geneviève Demers, gestionnaire administrative, présente le budget initial 2024-2025. Il est à noter qu'il s'agit d'un budget prévisionnel. Les renseignements complémentaires sont répondus à la satisfaction des membres.

Proposé par Mme Nancy Bédard, il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget initial 2024-2025, tel que soumis.

3. CONSULTATION

3.1 Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves (p.j.)

En vue de l'adoption de certaines politiques, le centre de services scolaire Des Découvreurs (CSSDD) se doit de consulter ses divers comités. Il a l'obligation de consulter le conseil d'établissement De Rochebelle annuellement concernant la politique du cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. M. Jasmin Bélanger informe la modification au point 9.2, page 8, permettant dorénavant de communiquer aux élèves

hors territoire de la zone de desserte du CSSDD en vue des équipes sportives de basketball leur admission au même moment que les élèves de ce même territoire.

Les réponses du directeur aux demandes de renseignements sont à la satisfaction des membres.

Après consultation, les membres du CÉ sont en accord avec le cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves, tel que soumis.

4. DISCUSSION

4.1 Projet éducatif

M. Jasmin Bélanger informe les membres que le projet éducatif de De Rochebelle se doit d'être actualisé. Il s'agit d'un projet représentant les lignes directrices de l'école (vision, mission, valeur), un portrait de nos élèves ainsi qu'un échéancier afin d'atteindre les objectifs souhaités. Ce projet relève du plan d'engagement à la réussite du CSSDD, ce dernier relevant du plan ministériel. Le dossier sera abordé tout au long de l'année aux séances du CÉ et le projet éducatif devra être adopté d'ici la fin de l'année.

5. INFORMATION

5.1 Chantiers et infrastructures : état de situation

Le directeur informe des points suivants :

- aucune information complémentaire quant au projet de tramway;
- aucune information complémentaire quant au projet de rénovation de la piscine Sylvie Bernier outre le fait d'un souci du refroidisseur. Des images sont présentées;
- la fermeture du pavillon Gilles-Vigneault en vue de sa rénovation est toujours prévue pour l'été 2025 et ce, pour une durée d'environ 2 à 3 ans. Il s'agit de rénovation en profondeur sur les trois étages. De l'espace sera récupéré compte tenu d'une section qui fut appropriée par le CSSDD. Cet espace sera transformé afin de recevoir l'emplacement de la géothermie. L'on présente les possibles dispositions des toilettes, des casiers selon les règlements d'ingénierie. Il est question d'un budget de plus de 20 M\$ notamment si la salle de spectacles se réalise.

-

5.2 Rapport de la présidence

Aucune information.

5.3 Rapport de la trésorerie

Aucune information.

5.4 Rapport de la direction

Le directeur informe des points suivants :

- des élèves de 6^e année du primaire sur le territoire du CSSDD ont été accueillis par des élèves de 5^e année du secondaire à la journée Élève d'un jour. Cette activité a pour but de faire vivre une journée normale de niveau secondaire et de les accueillir potentiellement suivant leur inscription;
- M. Christian Pleau, directeur du CSSDD, prendra sa retraite le 20 décembre 2024. Mme Marie-Pierre Lamarche occupera son poste de façon intérimaire jusqu'à la nomination de la personne par le ministre de l'Éducation, selon les nouvelles normes gouvernementales;
- le directeur félicite M. Simon Roy pour sa participation dans le cadre d'un projet de développement durable pour la demande auprès du gouvernement afin de réutiliser d'anciens abris-bus aux fins d'abris-vélo sur le site de De Rochebelle;
- le succès du déjeuner des finissants du programme Monde et passions;
- la venue de députés au sein de l'école afin de rencontrer les élèves dans le cadre de la commission parlementaire sur l'utilisation des écrans;
- la soirée des retraités du CSSDD qui se tiendra le 7 novembre 2024. Pour souligner leur dévouement, Mlle Élise Rodrigue offrira une prestation en chant à partir de ses compositions et M. Jacob Huang, offrira une prestation en piano.

5.5 Rapport du conseil des élèves

M. Simon Roy mentionne les sujets qui suivent :

- un comportement exemplaire lors du concours de costumes d'Halloween;
- 200,00 \$ ont été récoltés suivant la campagne de financement par la vente de cotons ouatés pour les finissants de la cohorte 2024-2025.

5.6 Rapport du représentant au comité de parents

Mmes Fanja Lucie Raharinoro et Julie Baribeau informent les membres du CÉ des points qui ont été abordés lors de la première réunion du comité de parents qui s'est tenue le 9 octobre 2024. Il s'agit :

- l'élection et la nomination des officiers. Par conséquent, le poste de président a été reconduit pour M. Sébastien Pomerleau;
- Mme Fanja Lucie Raharinoro a obtenu le poste de déléguée de la fédération des comités de parents du Québec;
- l'adoption des calendriers 2025-2026 et 2026-2027;
- le renouvellement des portables Chromebook dont l'échéance arrive en 2025.

6. AUTRES SUJETS

L'on rappelle la campagne de financement *Venez marcher et courir pour une bonne cause* qui se tiendra à la fin de novembre 2024 aux fins de prévention du suicide, l'objectif étant de 1000,00 \$ dont 600,00 \$ ont été récoltés à ce jour. D'ailleurs, les membres sont invités à cet événement.

7. FERMETURE

7.1 Interventions des membres

Mme Annie Dubois sera absente pour les trois (3) prochains mois.

7.2 Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour étant passé en revue, l'assemblée du conseil d'établissement de ce mercredi, 6 novembre 2024, se termine à 22 h 21.

La prochaine réunion se tiendra le **mercredi, 4 décembre 2024, à 19 h 00**, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin de l'école secondaire De Rochebelle.

M. René Boudreau, parent et président

M. Jasmin Bélanger, directeur

Mme Julie Mallette, secrétaire d'assemblée